

CONCEPTION, ORGANISATION
ET ADMINISTRATION DU TRAVAIL
PARLEMENTAIRE

**PROGRAMME
INTERNATIONAL
DE FORMATION
PARLEMENTAIRE**

QUÉBEC, CANADA

7 AU 17 JUIN 2016



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SEPTEMBRE 2016



Chaire de recherche
sur la démocratie et les institutions
parlementaires



UNIVERSITÉ
LAVAL



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

CONCEPTION, ORGANISATION
ET ADMINISTRATION DU TRAVAIL
PARLEMENTAIRE

**PROGRAMME
INTERNATIONAL
DE FORMATION
PARLEMENTAIRE**

QUÉBEC, CANADA

7 AU 17 JUIN 2016



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SEPTEMBRE **2016**



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
PROGRAMME.....	7
LISTE DES PARTICIPANTS	17
ÉVALUATION GLOBALE.....	18

INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de faire une synthèse de l'activité, basée sur les évaluations effectuées par les participants et sur le déroulement du programme en général. Il contient le programme de l'activité, la liste des participants ainsi que l'appréciation globale et l'évaluation de chaque module.

Le volet présentiel de la deuxième édition du Programme international de formation parlementaire s'est déroulé du 7 au 17 juin, à Québec. Le programme a rassemblé 15 fonctionnaires parlementaires venus d'Haïti, du Maroc, du Niger, de la République démocratique du Congo et du Togo, ainsi qu'une vingtaine de formateurs et de praticiens originaires d'Amérique, d'Europe et d'Afrique.

Le programme et l'ensemble de ses modules ont obtenu d'excellentes évaluations de la part des participants, une note moyenne de 5 / 5 (100 %) ayant été octroyée pour l'appréciation globale.



M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ en compagnie des participants du PIFP 2016

PARTENAIRES

Cette deuxième édition du Programme international de formation parlementaire était une initiative conjointe de l'Université Laval, de l'Assemblée nationale du Québec et du Groupe de la Banque mondiale. Ces trois institutions ont souhaité mettre en commun leur expertise afin d'offrir une formation de pointe aux cadres parlementaires francophones. Cette deuxième édition fut également organisée avec un appui financier de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

OBJECTIFS

Le programme a été conçu pour renforcer les capacités du personnel francophone des parlements, en misant sur une convergence de la recherche et de l'enseignement universitaires avec la pratique parlementaire.

Certains principes ont guidé la préparation du contenu du programme, afin d'en assurer le succès:

- formations dispensées par des praticiens et des universitaires provenant de différents pays, du Nord comme du Sud;
- ateliers pratiques pour compléter les enseignements théoriques;
- approche pédagogique axée sur :
 - 1 le développement des compétences propres au fonctionnement d'un parlement ;
 - 2 le partage d'expériences entre les participants.

Durant la formation, les participants se sont familiarisés avec des concepts, des méthodes et de bonnes pratiques propres à la conception, à l'organisation et à l'administration du travail parlementaire. De retour chez eux, ils sont ainsi mieux outillés pour soutenir le travail des parlementaires dans leurs fonctions de législation, de représentation et de contrôle.

STRUCTURE DU PROGRAMME DE FORMATION

La résidence à Québec comprenait 45 heures de cours et d'ateliers pratiques, dont 30 à l'Assemblée nationale. Le contenu détaillé du programme est présenté dans la prochaine section du rapport.

Un certificat de formation a été émis par l'Université Laval et remis aux participants lors de la cérémonie de clôture du programme.

Des modules en ligne, développés par la Banque mondiale et l'Université Laval, seront aussi offerts aux participants à partir de septembre 2016.



M. Jacques Chagnon, président de l'ANQ, et les participants du PIFP 2016

PROGRAMME

DESCRIPTION DES CONFÉRENCES, DES SÉMINAIRES ET DES ATELIERS PAR THÈMES ET PAR DATES

THÈME : DÉMOCRATIE ET PARLEMENT

MARDI 7 JUIN (Université Laval)

Mot de bienvenue (ACTIVITÉ N° 1)

MM. Éric Montigny (Université Laval) et Sébastien Jobert (ANQ)

Démocratie, reddition de comptes et parlements (PRÉSENTATION N° 2)

M. François Gélinau (Université Laval)

Cette conférence a permis de situer l'importance des institutions parlementaires au sein des processus démocratiques. En plus d'insister sur le rôle central d'un parlement comme gardien de la stabilité et de la continuité institutionnelle en régime démocratique, ce thème a suscité la réflexion sur l'importance de l'institutionnalisation d'une opposition ou de plusieurs oppositions. Elle a enfin permis aux participants de mesurer l'ampleur du rôle qui incombe aux cadres parlementaires dans un contexte visant à protéger la vie démocratique.

Le système politique Canada/Québec (PRÉSENTATION N° 3)

M. Éric Montigny (Université Laval)

Cette conférence avait pour objectif de permettre aux participants de mieux comprendre les différents champs de compétence entre le gouvernement fédéral et la province du Québec. Divers sujets ont été abordés, dont le fonctionnement de l'État, le partage des compétences, les institutions politiques, les partis politiques ainsi que la situation politique actuelle.

Leadership (PRÉSENTATIONS N° 4 ET N° 18)

M^{me} Éliane Oubalijoro (Université McGill)

Cet atelier pratique comportait deux objectifs, soit de permettre aux participants de déterminer les éléments qu'ils souhaitent développer au cours de la formation, mais aussi de bien cerner leur profil de leader au sein de leur organisation. Dans cette veine, ils ont été amenés à réfléchir à leur propre style de gestion. De même, ils ont eu l'occasion de se questionner sur leurs objectifs de carrière et sur ce qu'ils souhaitent accomplir. Cet exercice, réparti en deux séances, a également permis de connaître les autres participants et d'interagir avec eux.



M^{me} Éliane Oubalijoro, lors de sa présentation

MERCREDI 8 JUIN (Université Laval)

Corruption, gouvernance et développement (PRÉSENTATION N° 5)

M. Louis Imbeau (Université Laval)

L'enjeu de la transparence, mais aussi de la saine gestion des fonds publics, constitue un élément central de la confiance des citoyens envers leurs institutions politiques. Le Parlement joue d'ailleurs un rôle clé à cet égard. Ce module a eu pour objectif de définir les différents concepts liés à la corruption et à la gouvernance dans un contexte de développement. Il a permis aux participants de maîtriser certains outils visant à prévenir des situations problématiques.

Les relations entre le législatif et l'exécutif (PRÉSENTATION N° 6)

M. Éric Montigny (Université Laval)

Les liens et les échanges entre les pouvoirs législatif et exécutif d'un système politique peuvent prendre plusieurs formes allant de la séparation à la confusion des pouvoirs. Il existe, sur le plan des ressources, un avantage certain qui est conféré à l'exécutif. Comment surmonter ce déséquilibre? Quel est le niveau d'indépendance optimal pour le pouvoir législatif? Comment les liens entre ces deux pouvoirs se manifestent-ils? Quel comportement devraient adopter les cadres parlementaires? Cet atelier a permis une discussion sur le pouvoir réel d'un Parlement par rapport à l'exécutif.

La fonction de représentation (PRÉSENTATION N° 7)

M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Sur le plan démocratique, le Parlement a pour fonction d'être le reflet des différents courants observés dans une société. Les parlementaires y représentent aussi des citoyens et une circonscription. Quels sont les rôles des cadres parlementaires liés à cette fonction? Cette présentation a permis d'éclairer les participants sur les éléments qui permettent de bien soutenir les élus et de protéger les équilibres politiques. Ce séminaire a également permis une réflexion sur la démocratie représentative, ses défis et les enjeux contemporains qui y sont associés.

Le processus budgétaire et la gestion des finances publiques (PRÉSENTATION N° 8)

M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Le cycle budgétaire constitue un moment clé de la vie parlementaire. Ce module a permis aux participants de bien cerner les différentes approches associées au processus budgétaire parlementaire. Il a présenté différents modèles et s'est attardé au lien entre ce processus et la gestion des finances publiques. Enfin, il a précisé le rôle et l'importance du personnel parlementaire dans le bon déroulement de l'adoption de la politique budgétaire, mais aussi des budgets de dépenses.

JEUDI 9 JUIN (Assemblée nationale du Québec et Université Laval)

Visite de l'Assemblée nationale et présence à la période des affaires courantes (ACTIVITÉ N° 9)

En plus d'effectuer une visite guidée de l'Assemblée nationale, les participants ont été présentés en Chambre et ont assisté à la période des affaires courantes. Ils ont également eu l'occasion de rencontrer le président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jacques Chagnon, au Salon de la présidence.



Rencontre entre le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon, et les participants du PIFP 2016

La fonction de contrôle et les relations avec l'Institution supérieure de contrôle (ISC) (PRÉSENTATION N° 10)
M. Adam Soulé (Centre africain pour les affaires parlementaires)

Le contrôle de l'exécutif constitue l'une des trois fonctions centrales d'un parlement. Ce séminaire a tenté de définir les principes ainsi que les fondements associés à cette fonction, notamment ceux liés à l'indépendance et à la validité comptable. Les relations entre un parlement et l'institution supérieure de contrôle ont été au cœur des discussions. Ainsi, quel rôle devrait jouer l'ISC, particulièrement en ce qui concerne la vérification de l'utilisation des fonds publics? Est-il possible de bien évaluer la performance gouvernementale dans l'exécution de ses politiques? Cette réflexion a permis aux participants de discuter des meilleures pratiques observées au sein de leur institution.

Intervenir dans une organisation complexe (PRÉSENTATION N° 11)
M. Louis Imbeau (Université Laval)

Pour le fonctionnaire parlementaire, travailler dans un parlement, comme dans toute organisation complexe, implique de maintenir un équilibre entre ses objectifs quant à son rôle et à ses capacités d'action dictées par l'organisation elle-même et quant à la place qu'il y occupe. L'objectif de ce séminaire a été d'amener le participant à réfléchir à sa position à l'intérieur de son organisation et à la possibilité d'action que celle-ci lui offre. Dans une perspective d'interaction sociale, chaque participant a été appelé à choisir un problème qu'il aimerait résoudre dans son organisation et à élaborer une stratégie d'action en conséquence. Les participants ont profité de leurs soirées libres et de la rencontre avec un mentor pour préparer un court exposé d'équipe destiné à leurs pairs lors de la dernière journée de la formation.

Réception dînatoire de bienvenue
Café Fou AELIÉS

VENDREDI 10 JUIN (Université Laval)

La reddition de comptes au Parlement (PRÉSENTATION N° 12)
M. Guillaume La Perrière-Marcoux (Chambre des communes du Canada)

Ce thème a mis en lumière le rôle central du contrôle parlementaire quant aux principes de bonne gouvernance. Divers sujets ont été abordés, notamment les principes, les objectifs de la reddition de comptes et a amorcé une réflexion sur les moyens permettant une mise en œuvre pratique de ces principes. À titre d'exemple, le formateur s'est appuyé sur les processus du contrôle parlementaire tels qu'ils s'articulent à la Chambre des communes. La présentation a également permis de revenir et de réfléchir à l'importance du rôle de contrôleur des élus, des outils dont ils doivent disposer pour remplir ce mandat et des défis concrets qu'il pose.

La fonction de législation (PRÉSENTATION N° 13)

M. Rémi Schenberg (*Assemblée nationale française*)

L'adoption d'une loi a des effets tangibles sur une partie de la population, ce qui n'est pas banal. La fonction législative d'un parlement permet, bien sûr, d'assurer la légitimité démocratique des principales règles qui encadrent la vie en société. Un processus législatif rigoureux permet, quant à lui, d'assurer un niveau de maturité élevé à la législation, et ce, tant au plan technique que sur le plan des débats politiques. Ce processus doit favoriser le débat, mais aussi l'analyse afin d'éviter des erreurs. En se basant sur les modèles républicains et de Westminster, cette thématique permettra un échange sur les différents processus existants ainsi que sur le rôle joué par les groupes politiques, par les citoyens et par les cadres parlementaires.



M. Rémi Schenberg, lors de sa présentation

L'évaluation de la performance parlementaire (PRÉSENTATION N° 14)

M. Adam Soulé (*Centre africain pour les affaires parlementaires*)

L'évaluation de la performance des organisations publiques est de plus en plus la norme. Or, un parlement n'est pas une organisation comme une autre. Cette institution repose sur des objectifs associés à la vie démocratique, à la tenue de débats, mais aussi à la capacité de rendre l'exécutif imputable. Ce module permettra de mieux cerner les particularités de l'évaluation dans un contexte propre aux parlements. Il permettra également de partager les indicateurs les plus appropriés afin de véritablement évaluer leur performance.

Table ronde des trois continents : réalité des parlements



De gauche à droite : M. Éric Montigny, M. Rémi Schenberg, M. Paul Belisle et M. Adam Soulé, lors de la table ronde

L'Afrique, l'Amérique et l'Europe ont été représentées lors de la table ronde des trois continents. À cette occasion, M. Rémi Schenberg, M. Paul Belisle et M. Adam Soulé ont discuté des réalités des parlements de leur institution respective. M. Éric Montigny a agi à titre de modérateur. Cette rencontre a notamment permis aux participants de mieux connaître et de comparer les pratiques existantes au sein de trois parlements sur trois continents.

Tour de ville

Accompagnés d'une guide costumée en personnage d'époque, les participants ont eu l'occasion de découvrir le Vieux-Québec et son histoire. Ils ont visité, entre autres, le Château Frontenac, la basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec ainsi que le Quartier Petit Champlain.



Les participants du PIFP 2016 lors de la visite guidée

THÈME : LA RECHERCHE

SAMEDI 11 JUIN (Université Laval)

L'organisation administrative d'un parlement (PRÉSENTATION N° 15)

M. Paul Belisle (ancien greffier du Sénat du Canada)

Le Parlement, c'est d'abord un règlement. Ce dernier encadre les travaux parlementaires. L'organisation administrative existe pour veiller à leur bon déroulement. Le Parlement vit d'ailleurs au rythme de ses travaux. Quels sont les défis particuliers auxquels sont confrontés les cadres parlementaires ? Quelles sont les différences avec d'autres types d'organisations publiques ? Quel devrait être le statut des cadres parlementaires ? Quels sont les principaux modèles d'organisation administrative ? Ce séminaire a également permis aux participants d'échanger sur leurs réalités administratives.

La recherche documentaire (PRÉSENTATION N° 16)

M. Richard Dufour (Université Laval)

Cet atelier pratique a permis aux participants de s'initier aux différentes banques de données et de se familiariser avec elles. L'objectif était de leur permettre, une fois de retour au sein de leur institution, de savoir où chercher et comment accéder en ligne à une offre de documentation pertinente. Dans cette optique, ils ont eu accès à différents outils de la Bibliothèque de l'Université Laval.

THÈME : LA GOUVERNANCE LOCALE

DIMANCHE 12 JUIN

Excursion dans Charlevoix

Les participants ont eu l'occasion de découvrir les splendeurs de la région de Charlevoix et de rencontrer le maire de la ville de Baie-Saint-Paul, M. Jean Fortin. En effet, ce dernier a profité de la présence des participants pour présenter et échanger des idées sur les complexités du système de gouvernance au niveau local.



Rencontre entre M. Jean Fortin, maire de la ville de Baie-Saint-Paul, et les participants du PIFP 2016.

THÈME : LA BONNE GOUVERNANCE

LUNDI 13 JUIN (Assemblée nationale du Québec)



M. Michel Bonsaint, lors de sa présentation

Les principaux enjeux de la gestion d'un parlement
(PRÉSENTATION N° 17)

Le secrétaire général a présenté sa vision de la gestion d'un parlement, notamment relativement aux enjeux parlementaires, administratifs et institutionnels. Il a abordé différents sujets dont sa vision d'une organisation administrative parlementaire neutre, compétente et impartiale. Il a également traité de l'importance de la coopération interparlementaire en vue d'accompagner les

parlements de démocraties émergentes et de renforcer le rôle des parlementaires dans la gestion de l'État. Enfin, les participants ont eu l'occasion de discuter avec le secrétaire général de ces divers enjeux ou d'autres problématiques soulevées.

THÈME : LE PERSONNEL ET LES MÉTIERS PARLEMENTAIRES

MARDI 14 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

Les participants étaient divisés en deux sous-groupes, selon le sujet choisi :

Groupe A : Le personnel parlementaire, la transparence et les relations avec les citoyens (Atelier N° 19)

Protecteur du citoyen ou Ombudsman

Atelier de travail avec des représentants du bureau du Protecteur du citoyen.

Groupe B : Le personnel parlementaire et l'ISC (Atelier N° 20)

Vérificateur général

Atelier de travail avec des représentants du Vérificateur général du Québec.

La recherche parlementaire (PRÉSENTATION N° 21)

M^{me} Marie-Hélène Fournier (ANQ)

La vie parlementaire commande un type de recherche qui lui est propre. Dans cette veine, ce module permettra de distinguer ce type de recherche plus appliquée par rapport à la recherche de type universitaire. Il permettra également aux participants de prendre connaissance des pratiques et des outils en vigueur à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, une bibliothèque au service des députés et du personnel administratif. En somme, il permettra aux participants d'évaluer le type de documentation qui est pertinente ainsi que le format type de la recherche menée en soutien aux travaux parlementaires.



Les participants ont également eu l'occasion de faire une visite guidée de la Bibliothèque de l'ANQ, ce qui leur a permis d'en connaître davantage sur les méthodes de travail du personnel de la Bibliothèque et de découvrir l'exposition *Entre savoir et pouvoir, l'édifice Pamphile-Le May et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*.

M^{me} Claudette Robillard et les participants du PIFP 2016 lors de la visite guidée de la Bibliothèque de l'ANQ

Travaux en sous-groupe

(atelier no 22, suite de la présentation n°3)
Salle L.-J. Papineau

Lors de cet atelier, les participants ont formé des groupes de travail afin d'échanger avec du personnel de l'Assemblée nationale du Québec sur le thème qu'ils ont choisi de développer et de présenter le vendredi 17 juin.



Séance de travail entre une mentor et des participants du PIFP 2016, en vue de l'exposé oral

MERCREDI 15 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

Les participants étaient à nouveau divisés en deux sous-groupes, selon le sujet choisi :

Groupe A : Le personnel parlementaire et les élections (Atelier N° 23-24)

Directeur général des élections

Atelier de travail avec des représentants du Directeur général des élections.

Groupe B : Le personnel parlementaire et la promotion de l'intégrité (Atelier N° 23-24)

Commissaire au lobbyisme

Atelier de travail avec des représentants du Commissaire au lobbyisme.

Les communications du parlement avec les citoyens (PRÉSENTATION N° 25)

M^{me} Isabelle Giguère (ANQ)

On qualifie souvent un parlement de maison du peuple. Cet atelier a permis aux participants de réfléchir aux différents moyens de communication – modernes, traditionnels et institutionnels – qui peuvent contribuer à maintenir un lien entre les citoyens et leur parlement. Mme Giguère a également eu l'occasion de présenter différentes initiatives visant à stimuler l'intérêt envers le fonctionnement parlementaire, l'apprentissage de ce fonctionnement et la confiance envers la démocratie.

Le rôle du secrétaire général auprès de la présidence (PRÉSENTATION N° 26)

M^{me} Ariane Mignolet (ANQ)

À titre de premier fonctionnaire d'un parlement, le secrétaire général est appelé à occuper plusieurs fonctions, de gardien institutionnel à responsable administratif, en passant par celle de premier conseiller du président. Cet atelier visait à présenter les principales caractéristiques qui encadrent la relation du secrétaire général avec la présidence, ainsi qu'à déterminer les principaux défis qui y sont associés. De façon plus générale, il a permis de réfléchir au rapport entre le personnel d'une assemblée et les parlementaires.

JEUDI 16 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

L'organisation, la planification et le suivi des séances plénières (PRÉSENTATION N° 27)

M^{me} Catherine Durepos et M. Siegfried Peters (ANQ)

Le bon fonctionnement d'un parlement repose sur l'organisation des travaux parlementaires. Cet atelier, d'une durée de trois heures, a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances et de réfléchir aux meilleures pratiques d'organisation, de planification et de suivi des séances plénières afin que les débats se déroulent dans les meilleures



M^{me} Catherine Durepos, M. Siegfried Peters et les participants du PIFP 2016 dans la salle de l'Assemblée nationale

conditions. À cette fin, les formateurs ont présenté des outils et des conseils pratiques, et les participants ont été appelés à partager leurs expériences dans leurs parlements respectifs.

L'organisation, la planification et le suivi des séances en commission (PRÉSENTATION N° 28)

M. François Arsenault (ANQ)

Dans plusieurs parlements, les commissions parlementaires sont amenées à jouer un rôle de plus en plus important, tant sur le plan législatif que sur le plan du contrôle de l'action gouvernementale. En effet, qu'il s'agisse d'étudier un projet de loi ou de tenir des consultations publiques, le travail en commission nécessite une grande coordination de la part des fonctionnaires parlementaires. Axée sur le volet pratique du travail, cette formation d'une durée de trois heures a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances sur la planification des travaux en commission parlementaire. C'est ainsi qu'ont été présentés les différents outils et les meilleures pratiques permettant aux fonctionnaires parlementaires d'assurer l'organisation, le bon déroulement et le suivi des séances. À titre d'exemple,

comment se planifient des auditions publiques, quels sont les principes de base de la rédaction d'un procès-verbal et de quelle manière peut-on faciliter le travail de la présidence?

THÈME : PRÉSENTATIONS DES PARTICIPANTS

VENDREDI 17 JUIN (Assemblée nationale du Québec)

Équipe 1 :

Membres de l'équipe : Jules Daniel JOSÉE (Haïti); Ernest KINGHOMBE SALEH (République démocratique du Congo); Ibrahim Issa YANSAMBOU (Niger); Bourogoutama TARENOA (Togo).

Problème rencontré : Les pièces justificatives des fonctionnaires et des parlementaires qui bénéficient d'un appui financier (per diem, billet d'avion, compte de dépenses, etc.) ne sont exigées qu'au ministère des Finances, ce qui complique la justification des dépenses auprès du Parlement.

Objectif du travail d'équipe: Trouver un mécanisme pour la conservation des pièces justificatives lorsque les gens bénéficient d'un appui financier relativement à des dépenses engagées.

Rôle de l'expert de l'ANQ: Informer de la nature des pièces justificatives à fournir lorsque des dépenses ont été engagées par un fonctionnaire ou par un parlementaire; informer du processus de remboursement / approbation des dépenses; discuter des problèmes et contraintes auxquels font face les participants dans leur État respectif, relativement au sujet choisi.

Mentor : Amélie Vaillancourt, responsable du Service de la vérification et des opérations financières

Équipe 2 :

Membres de l'équipe : Etienne MAFWENI FATAKI (République démocratique du Congo); Rosalie UThera ZULA (République démocratique du Congo); Adamou BANKOYE (Niger); Ménagon KPADENOU (Togo).

Problème rencontré : Résoudre le problème de connexion Internet dans les pays en voie de développement.

Objectif du travail d'équipe : Proposer des solutions pour améliorer le mécanisme de collecte d'informations, afin d'avoir accès à des documents d'analyse budgétaire de qualité.

Rôle de l'expert de l'ANQ : Informer des mécanismes de collecte de documents à l'ANQ; informer des ressources humaines de l'ANQ dédiées à la recherche documentaire; discuter des problèmes et contraintes auxquels font face les participants dans leur État respectif, relativement au sujet choisi.

Mentor : Claudette Robillard, conseillère au Service de la référence de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

Équipe 3 :

Membres de l'équipe : Antoinette BAMBA BONGANGA (République démocratique du Congo); Hassan FATMI (Maroc); Abdouraoufou SIDI (Niger); Yendoubé KANSONGUE (Togo).

Problème rencontré : Les bulletins des commissions ne sont pas rédigés alors qu'il existe une obligation administrative qui l'exige.

Objectif du travail d'équipe : Analyser les situations, proposer des solutions pour régulariser la rédaction des bulletins de commission.

Rôle de l'expert de l'ANQ : Informer les participants des étapes des travaux des commissions à l'ANQ; informer les participants des obligations à respecter pour les fonctionnaires quant à la remise de certains documents relatifs aux commissions; discuter des problèmes et contraintes auxquels font face les participants dans leur État respectif, par rapport au sujet choisi.

Mentor : Maxime Perreault, secrétaire de commission

Équipe 4 :

Membres de l'équipe : Ernest ITOLO BOKOMA (République démocratique du Congo); Rulx ANTONY (Haïti); Hassane TAIQUI (Maroc); Thomas Cédric EBOUTOU ZE (Québec).

Problème rencontré : Il existe un très long délai entre la fin d'un débat en commission parlementaire et la remise finale de la publication qui lui est associée.

Objectif du travail d'équipe : Proposer des solutions pour réduire le délai de publication des rapports des commissions parlementaires.

Rôle de l'expert de l'ANQ : Informer les participants des étapes à respecter pour l'élaboration des publications des travaux des commissions à l'ANQ; informer les participants du délai à respecter pour la remise des publications des travaux des commissions à l'ANQ; discuter des problèmes et contraintes auxquels font face les participants dans leur État respectif, relativement au sujet choisi.

Mentor : Mathew Lagacé, secrétaire de commission

À la suite des exposés oraux des équipes, les participants ont bénéficié d'une présentation sur le fonctionnement des cours en ligne, qui débiteront en septembre 2016



Les représentants de l'équipe 3 lors de l'exposé oral devant leurs pairs.

sous la coordination de la Banque mondiale. Les participants ont ensuite été invités à partager verbalement leur évaluation du programme et à compléter le formulaire écrit. Il est possible de consulter les principaux résultats de ce sondage à la fin du présent rapport.

Une cérémonie de remise des attestations a clos le programme. M. Sébastien Jobert, coordonnateur de la diplomatie parlementaire, a agi à titre de maître de cérémonie. M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ, a par la suite pris la parole, suivi de M. François Gélinau, titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, puis de M. Abdouraoufou Sidi, participant au PIFP 2016.

Chaque participant s'est vu remettre une attestation de participation au programme présentiel ainsi que le volume *La procédure parlementaire du Québec*.

Une réception a clôturé la formation.

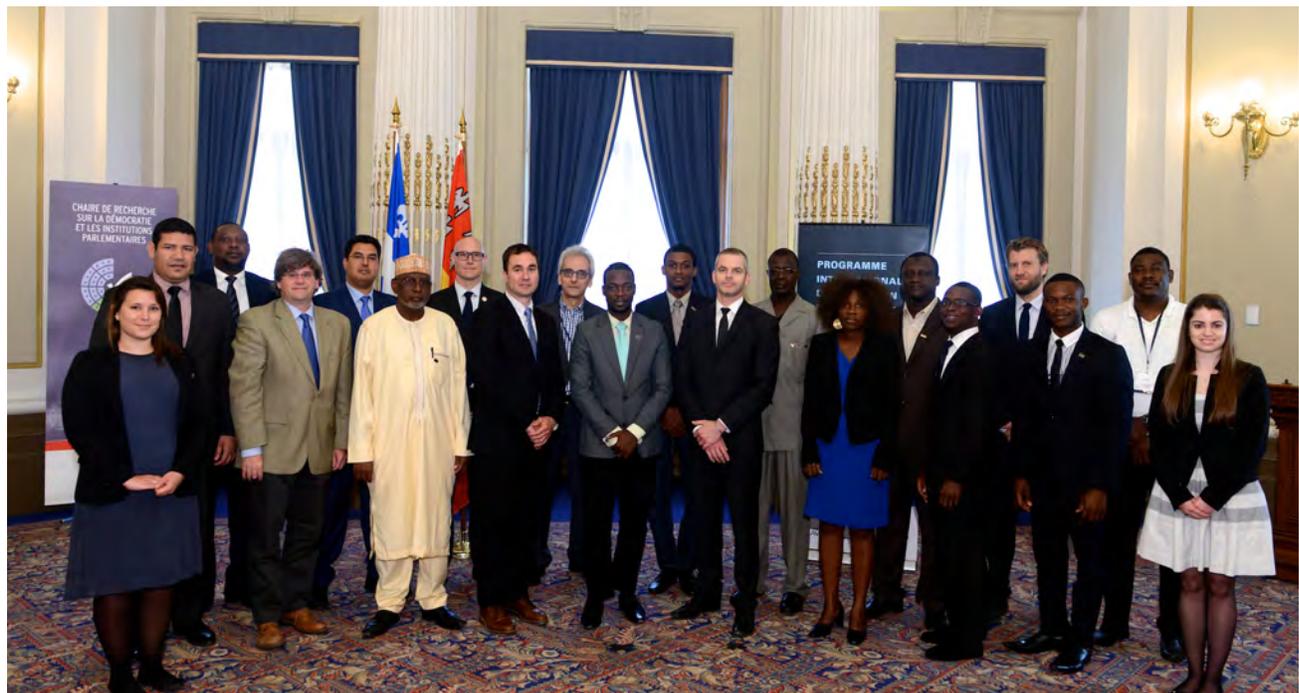


De gauche à droite, M. François Gélinau, titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, M. Abdouraoufou Sidi, participant au PIFP 2016, et M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ

LISTE DES PARTICIPANTS

(PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Pays	Nom/Prénom
HAÏTI	M. Antony Rulx
RDC	M ^{me} Bamba Bonganga Antoinette
NIGER	M. Bankoye Adamou
RDC	M. Fataki Mafweni Etienne
MAROC	M. Fatmi Hassane
NIGER	M. Issa Yansambou Ibrahim
RDC	M. Itolo Bokoma Ernest
HAÏTI	M. Josee Jules Daniel
TOGO	M. Kansongue Yendoubé
TOGO	M ^{me} Kpadénoù Ménagon
RDC	M. Saleh Kinghombe Ernest
NIGER	M. Sidi Abdouraoufou
MAROC	M. Taïqui Hassan
TOGO	M. Tarenoa Bourogoutama
RDC	M ^{me} Uthera Zula Rosalie



M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ, M. François Gélineau, titulaire de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, les participants du PIFP 2016 et divers collaborateurs, lors de la cérémonie de remise des attestations

ÉVALUATION GLOBALE

Lors de la dernière journée du programme, les participants ont d'abord été invités à partager oralement leur appréciation du programme, à la suite de quoi il leur a été demandé de remplir anonymement le questionnaire d'évaluation finale. Ils ont alors indiqué avoir particulièrement apprécié l'organisation générale de la formation tant au niveau du contenu que de la logistique et la chaleur de l'accueil. Les participants ont indiqué que les présentations des formateurs leur permettront de renforcer leurs capacités au travail et de mettre en pratique leur apprentissage au sein de leur institution. Plusieurs participants recommanderont sans hésiter le programme à leurs collègues.

En matière de leçons apprises et de pistes pour l'avenir, nous retiendrons qu'il y aurait avantage à accroître la durée de la formation, afin d'alléger le nombre heures par jour. Cela permettrait également aux participants de mieux assimiler la matière. Certains participants ont également mentionné qu'il serait pertinent que des suivis des participants soient mis en place afin de constater les initiatives prises à leur retour de formation dans leur Parlement respectif.

Vous trouverez ci-dessous la note moyenne obtenue (sur une échelle de 1 à 5) pour chacune des questions qui figuraient dans le formulaire d'évaluation, ainsi que quelques commentaires des participants

MOYENNE DES ÉVALUATIONS FINALES

Appréciation globale du contenu

Le contenu du programme a répondu à mes besoins : **4,67/5**

Les informations et habiletés acquises sont transférables dans mes tâches : **4,33/5**

Le programme était équilibré : **4,53/5**

Globalement, mon appréciation de la session est positive: **5/5**

QUELQUES COMMENTAIRES :

« Globalement, l'organisation de la formation et des modules fut un succès. »

« Le programme est bien équilibré et transférable dans mes tâches. »

« Il s'agit de l'un des programmes de formation parmi les plus exceptionnels que j'ai suivis. »

« Les informations reçues me permettront de réorganiser mon programme de travail sur le renforcement du contrôle législatif des finances publiques. »

ÉVALUATION GLOBALE

MOYENNE DES ÉVALUATIONS FINALES

Organisation de la formation et du séjour

Les locaux utilisés pour la formation : 4,93/5

Le déroulement du programme : 4,13/5

Le matériel didactique : 4,93/5

Les méthodes pédagogiques : 4,93/5

Le contenu des présentations : 4,93/5

La qualité de l'hébergement proposé : 4,14/5

QUELQUES COMMENTAIRES :

« Tout a été mis en œuvre pour rendre notre séjour agréable. »

« La machine communicative a été la plus impeccable possible et l'appui a été très utile, notamment pour l'obtention du visa. »

« Les discussions avec les participants nous ont permis de comparer nos expériences. »

« Globalement, l'organisation de la formation a été très positive et ce qui a surtout retenu mon attention est la maîtrise avec laquelle les formateurs ont suscité de l'intérêt pour la formation avec des thèmes clés. »

« Maintenant, le défi à relever est de mettre en pratique le contenu de la formation au sein de nos administrations respectives. »

Commentaire le plus fréquent : allonger la durée de la formation afin que l'horaire soit plus allégé.

POUR PLUS D'INFORMATION :
www.formation-parlementaire.pol.ulaval.ca/

Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil
Division de la reprographie et de l'imprimerie
Assemblée nationale du Québec

Septembre 2016



